

CONFIDENTIEL

Rapport d'activité de Charles Tavel

(Conseiller scientifique
aux Ambassades de Suisse à Washington et Ottawa
du 11.9.67 au 16.10.70)

Ce rapport a pour but d'énoncer les conclusions que je tire de mon expérience, dans le but de servir à un jugement d'ensemble de la situation et d'attirer l'attention sur quelques déficiences existantes. Je me dispenserai donc d'énumérer ce qui a été accompli si ce n'est pour porter un jugement sur l'utilité de ces activités.

I Les tâches à accomplir

Un essai de définition de ces tâches avait été fait dans le memorandum du 1.12.67 intitulé: "Aide-mémoire sur le choix d'un adjoint à l'Attaché scientifique aux Ambassades de Suisse à Washington et Ottawa". Je reprendrai ci-après l'ordre et la numérotation des tâches énumérées dans ce memorandum :

2.1.1. Tâches de nature diplomatique

2.1.1. Apport de jugement dans et participation éventuelle aux négociations diplomatiques: mis à part le domaine atomique et Intelsat (qui ne dépend pas de ce service) il n'y a eu aucune activité dans ce secteur. Dans la mesure où il y aurait négociation par la suite je reste convaincu, comme par le passé, que le rôle du service scientifique est un rôle d'appoint fonctionnel à des négociations qui doivent être menées par des diplomates professionnels attachés aux affaires politiques.

2.1.2: suivre de près la politique de la science des USA et du Canada: cette tâche me semble primordiale et elle trouve aujourd'hui, plus que par le passé, son répondant auprès du Conseil de la Science. Elle devrait représenter l'une des fonctions majeures de l'Attaché lui-même.

./.



2.1.3: suivre les actions bilatérales et multilatérales entreprises par les gouvernements US et canadiens (ou observées par eux) en matière de recherche, notamment la participation à des centres ou à des projets de recherche internationaux.

Nous avons eu à trois reprises au moins à exercer cette fonction (centrifugeuses pour enrichissement isotopique de l'Uranium, Centre international du Cancer, Centre international de l'informatique). Cette activité, qui doit être le fait de l'Attaché lui-même, peut être qualitativement importante mais elle prend, dans l'ensemble, une part minime de son temps.

2.1.4: analyser de haut l'ensemble de ces contextes et en tirer les déductions et recommandations qui pourraient être faites en ce qui concerne la politique suisse de la science: si cette fonction doit être exercée ou pas est un cas d'espèce et il appartient, semble-t-il, au Conseil de la Science de dire dorénavant si et quand il le désire.

2.2. Tâches de contacts systématiques

2.2.1. Contacts avec les scientifiques et ingénieurs suisses

2.2.1.1. Contacts avec la SSS et les autres associations.

Autant il appartient, à mon sens, à l'Attaché scientifique de rester en contact personnel et amical avec les Présidents et éventuellement les bureaux de ces associations, et autant il doit être toujours prêt à fournir l'appui de l'Ambassade lorsque cet appui est requis, autant il serait psychologiquement dangereux et déplacé que l'Ambassade cherche à y jouer un rôle actif ou à y imposer son influence.

La GEP semble ne pas exercer d'activité spécifique mais elle donne son appui moral quand on le lui demande.

L'American-Swiss Foundation for Scientific Exchange joue son rôle activement et intelligemment de façon tout à fait autonome et le rôle de l'Ambassade consiste presque exclusivement à diriger sur elle des candidats en quête de bourse.

La SSS mérite une mention spéciale. Il en sera question plus loin.

Au Canada, les groupements culturels existants mènent leur existence propre sous l'impulsion notamment des consuls généraux (Montreal et Toronto surtout)

2.2.1.2: Bulletin: édité actuellement (environ 4 numéros + 4 Employment Special par an), à 3'600 exemplaires et distribué non seulement en Amérique du Nord, mais aussi au Mexique, au Japon, en Australie et en Nouvelle Zélande ainsi que, par l'intermédiaire du DPF, en nombre plus restreint, en Allemagne et Angleterre, le Bulletin m'apparaît aujourd'hui comme un instrument fondamental sans l'existence duquel l'essentiel des services rendus à nos compatriotes s'effondrerait. Il incombe à l'Attaché scientifique d'assumer la responsabilité d'éditer ce Bulletin mais il ne pourra pas le poursuivre seul et il est essentiel que lui soit fournie le plus vite possible une aide pour la rédaction de 3 chapitres:

- National and international problems, pour lequel il semblerait possible de conclure sans grand peine un arrangement avec le correspondant à Berne d'un journal suisse
- Economy : pour lequel un rédacteur de journal économique devrait pouvoir assurer la matière
- la partie culturelle pour laquelle j'avais envisagé (lettre du 30 avril 1970) qu'à la longue elle devrait être fournie de Suisse par un écrivain de renom en contact direct avec la vie du pays et les hommes. Il appartiendra cependant à la section culturelle d'émettre un jugement à ce sujet.

Mais de notre point de vue, une décision à très court terme doit être prise à ces sujets: ce problème avait été posé il y a un an déjà dans la note intitulée : "Suggestions pour le remplacement de C. Tavel".

Il convient à ce propos de relever le rôle essentiel que joue la tenue à jour de la cartothèque. Celle-ci est maintenant en ordre.

Elle est l'instrument essentiel du rapatriement d'une part et de la distribution du Bulletin de l'autre. Il ne faudrait en aucun cas en revenir à la situation désastreuse qui a régné jusqu'au début de 1970 comme conséquence du manque de personnel adéquat: les réadressages et les lettres d'excuses aux correspondants furieux prenaient presque autant de temps que les actions positives. Lorsque je dis que cette cartothèque est à jour, nous ne devons cependant pas nous leurrer: je crois pouvoir estimer aujourd'hui qu'elle ne contient guère plus de 40 à 70 % des cartes qui devraient y figurer. Mais nous n'avons ni le désir, ni les moyens de forcer tous les intellectuels à s'inscrire chez nous. Seule la qualité du Bulletin et l'efficacité des services rendus dans les rapatriements inciteront un plus grand nombre à s'inscrire auprès de nous.

2.2.1.3: Contacts personnels avec les Suisses aux USA et au Canada pour tâcher de les aider dans leurs desiderata, notamment en ce qui concerne leur rapatriement.

Cette tâche a pris une ampleur inusitée et le succès de cette action est lui-même une charge pour le service. Toutefois, autant la cartothèque que les démarches relatives à ceux qui nous expriment leur désir de rentrer en Suisse ont pu être transformées essentiellement en travaux de routine exercés par le secrétariat.

De toute évidence, cette fonction reçoit une attention particulière de la part de notre service. La collaboration avec la BIGA est bonne et efficace.

2.2.2. Contacts avec les scientifiques, centres de recherche et institutions publiques et privées aux USA et au Canada. Il est essentiel d'avoir des contacts personnels réguliers et des amis au Bureau scientifique du Président (OST), à la National Science Foundation, à l'Académie des Sciences, à l'Atomic Energy Commission et au National Bureau of Standards, de même que, dans une certaine mesure, au Department of the Interior, au Housing and Urban Development (HUD), au Department of Transportation et au Department of Commerce. Le reste des

- 5 -

contacts est occasionnel. Ces liaisons, qui permettent de faire appel à tout moment à l'aide de ces agences, s'établissent et se maintiennent avant tout par la voie sociale (réceptions et dîners pour les contacts les plus importants).

2.3. Tâches d'information

Je simplifierai en disant que trois voies devraient être poursuivies activement :

- a) les transmissions d'information (TI) qui sont devenues une part essentielle de notre activité. Il semble qu'elles soient généralement lues (en dehors de l'Administration) et parfois même reproduites par certaines associations à l'intention de leurs membres.
- b) l'information spécialisée dirigée directement sur des intéressés en Suisse (problèmes de pollution, de médecine, d'éducation, etc etc).
- c) l'envoi en Suisse d'une documentation de base sur la politique scientifique des USA et du Canada, constituée notamment par des publications gouvernementales. Depuis que la bibliothèque de l'ETH refuse de payer les documents choisis par nous, ce service a dû être partiellement interrompu: nous n'envoyons plus à l'ETHZ que les documents gratuits. Il est à mon sens souhaitable qu'il soit repris le plus vite possible, mais cela n'aura de sens que quand nous sera assignée une bibliothèque où cette documentation sera centralisée.

Il y a une quatrième fonction que nous avons entreprise mais que nous avons abandonnée, devant reconnaître que l'emploi fait par la Suisse de notre service ne justifiait pas cet effort: la constitution d'une documentation systématique de renseignements qui ne se retrouvent pas par la voie des recherches bibliographiques, renseignements classés suivant la classification de Dewey.

Nous ne gardons plus systématiquement que les renseignements et rapports sur les sociétés suisses (qui ne sont classés nulle part ailleurs dans l'Ambassade) car il arrive que des renseignements spécifiques (dépassant les indications

du Kompass) nous soient demandés par l'Amérique.

- 2.4. Tâches de mise en relation: ces services, que nous sommes assez souvent amenés à rendre, sont directement tributaires de l'activité sociale mentionnée sous 2.2.2 ci-dessus.
- 2.5. Travail exécutif et administratif (correspondance du domaine nucléaire, réponse à des demandes d'information, etc): ce travail est lourd mais heureusement bien rodé au niveau des collaboratrices de la section.
- 2.6. Exécution d'études spéciales: il est vraisemblable que dans l'avenir immédiat, cette activité ne pourra pas être déployée si ce n'est pour répondre occasionnellement à des demandes faites par la Suisse: comme par exemple l'enquête concernant trois Universités pour la Sous-Commission Choisy de la Commission Zwahlen.

II Suggestions relatives à mon remplacement

Ces suggestions, faites il y a un an, sont reproduites en annexes. Je n'ai pas de raison aujourd'hui de les modifier.

III Les limitations rencontrées dans l'accomplissement de la tâche. Suggestions y relatives.

- 1) Grâce au fait que l'Administration nous a accordé l'aide que nous demandions, et grâce au fait que le personnel actuel de la section a d'excellentes qualifications et beaucoup de bonne volonté, nous n'avons pas de difficulté à mentionner dans la marche même du service. Il se posera cependant un problème du fait de mon départ mais dans la situation actuelle de la demande suisse la solution suggérée sous II m'apparaît adéquate.
- 2) Je tiens à dire ici combien j'ai apprécié la liberté d'initiative qui m'a été laissée et je souhaite que mon successeur jouisse de cette même liberté. Mais j'ai le sentiment que notre activité aurait pu conduire à des résultats beaucoup plus positifs sur certains plans si nous avions eu en Suisse une réelle contrepartie.

C'est ainsi que, faute d'une action effective et

soutenue du côté suisse, les initiatives suivantes n'ont pas encore abouti:

- a) Nous avons demandé (en date du 5.12.69) qu'on nous assigne une bibliothèque, de préférence à Berne, dotée d'un personnel apte à classer les documents, ouverte au public, où on pourrait constituer une documentation fondamentale sur la politique scientifique. A défaut des bases fournies par les études réalisées en Amérique du Nord, on voit mal comment une politique scientifique suisse active pourrait être conduite. Nous sommes prêts à collectionner ces documents mais ne savons pour l'instant pas où les centraliser. Les documents gratuits sont actuellement répartis, suivant leur nature, au Conseil de la Science, à l'ETH, etc, ce qui est un pis aller mais une erreur fonctionnelle. Les autres ne sont souvent pas acquis car, trop spécialisés, ils ne seraient guère utilisés par le Conseil de la Science et leur achat ne se justifierait que s'ils étaient classés et disponibles au public.
- b) Nous avons suggéré que des liens beaucoup plus étroits soient établis entre les scientifiques suisses en Amérique du Nord et les scientifiques en Suisse. Postérieurement à la parution dans la Revue Universitaire suisse (I/69) de propositions qui n'avaient pas provoqué antérieurement de réactions sur le plan administratif (lettre stencillée du 9.8.68), le problème a finalement été repris par le Conseil de la Science qui a nommé, il y a environ un an, une commission pour s'en occuper. Il ne semble pas que cette commission se soit réunie jusqu'ici.
- c) Dans le même ordre d'idée, nous avons soumis à la Suisse une proposition du Prof. Nicolet du Caltech visant au même but. Après avoir été soumise au Conseil de la Science (lettre du 17.9.69), cette proposition a été publiée dans notre Bulletin de décembre 1969. Nous n'avons à ce jour aucune réaction de Suisse.
- d) Nous avons suggéré il y a plus de deux ans (lettre du 28.6.68) que l'établissement d'un accord bilatéral de coopération scientifique entre les USA et la Suisse servirait notre développement scientifique. Les sondages faits auprès du gouvernement

- 8 -

américain nous ont prouvé qu'il y serait favorable. En fait, officieusement, après les conversations que l'Ambassadeur Hartmann avait eues avec l'OST et le State Department, le gouvernement américain s'est enquis à plus d'une reprise de savoir où les choses en étaient. Mais depuis deux ans nous n'avons pas encore pu déterminer en Suisse quels sont les domaines dans lesquels nous souhaiterions une pareille collaboration, bien qu'en date du 3.7.68 j'aie fait parvenir à Berne une liste de suggestions. J'ai donc tâché d'agir personnellement lors de mon dernier passage en Suisse (avril 1970) et un contact au niveau de la construction entre le National Bureau of Standards et le Poly a été établi. Le rapport de visite américain qui nous a été soumis est favorable à une coopération dans ce domaine. De Suisse, nous n'avons eu aucune réaction. Si ces contacts ne sont pas poursuivis et multipliés, rien ne se passera.

- e) Il a été suggéré que le Président du Conseil des sciences canadien, le Dr Solandt ou/et le Dr Hornig, ex Conseiller scientifique du Président Johnson, soient invités à venir visiter la Suisse pour nous permettre d'avoir avec eux des discussions sur leur expérience en matière de politique scientifique. Bien que M. l'Ambassadeur Thalmann ait laissé entrevoir à Mr Hornig qu'il souhaitait personnellement une semblable invitation, rien ne s'est passé depuis deux ans et demi.

La liste de ces exemples pourrait être allongée mais ils suffiront à expliquer le sentiment que nous avons de ne pas avoir en Suisse de réelle contrepartie. Comme le centre nerveux devrait normalement se situer à Berne, il apparaît douteux qu'à moins que la situation se modifie, nous puissions songer à déployer sur ces plans une activité fructueuse. Et ce serait dommage car, tant sur le plan de l'exploitation du capital intellectuel représenté par les cerveaux suisses bien placés aux USA, que sur le plan de tout ce qui pourrait être retiré d'une collaboration scientifique plus active avec les USA, l'enjeu est probablement comparable à celui de notre seule opération réussie: la récupération de cerveaux suisses.

Il semblerait donc qu'une responsabilité d'agir dans ces domaines sur le plan suisse devrait clairement être

./.

assignée à un organe (du gouvernement fédéral) dont le rôle serait de veiller à ce que les conditions du côté suisse soient réunies pour permettre une action positive et dynamique. Il est suggéré de plus que cette fonction soit exercée, non par quelque jeune fonctionnaire représentant l'administration, mais par une personnalité ayant rang et poids, à défaut de quoi j'ai le sentiment que rien ne se passera.

Sous ce rapport, et pour terminer sur un exemple concret, je me dois de revenir sur l'existence de la Swiss Society of Sciences in USA (SSS) dont l'existence représente un réel capital qui, s'il n'est pas utilisé se dévaluera dorénavant rapidement sans qu'il soit guère possible plus tard de le remonétiser. La défaillance, si la situation aujourd'hui se lézarde, ne peut être cherchée que sur le plan suisse et ce serait une grave erreur de vouloir remédier à cet état de fait en agissant sur la SSS. Les chances sont grandes qu'une telle action n'aurait pas d'autre effet que de provoquer sa désintégration.

La SSS est une sélection de cerveaux, d'origine suisse, tous bien placés dans des Universités américaines, pour la plupart réputées. Ces cerveaux ne demandent qu'à faire profiter la Suisse de leur expérience. Mais ils ne veulent pas s'imposer à elle, pas plus qu'ils ne songent à être téléguidés par elle. Il appartient donc à des organes tels que le FNSRS ou les Universités de faire appel à eux, que ce soit pour porter des jugements sur des hommes ou sur des travaux de recherche ou pour communiquer leur expérience sur des structures universitaires, ou sur des problèmes spécifiques ayant trait à l'avenir de telle science (Conseil de la Science) ou aux relations entre Universités et étudiants, etc, etc. Ce qui doit être évité à tout prix toutefois est ce qui a été fait dans le passé: des questions ont été posées par la SNG (Schweizerische Naturforschende Gesellschaft) sur l'avenir supputé de la physique. Une demi-douzaine de correspondants de très haute qualification y ont répondu. Mais leurs rapports ont plongé directement dans le tiroir d'un président ou secrétaire de commission d'où ils ne sont jamais ressortis. Et la chose se sait ici.

Par ailleurs, la SSS a initié deux projets (projet Genève, projet du cycle secondaire) qu'elle a financés elle-même essentiellement avec des fonds américains. Elle est prête à servir d'interlocuteur américain si le projet Nicolet devait voir le jour. Mais elle pose dorénavant la condi-

tion de la manifestation d'un intérêt suisse. Il est clair que cet intérêt devrait être spirituel d'abord. Mais un soutien financier serait dorénavant tout aussi inéluctable. En décourageant par notre inertie la bonne volonté de nos compatriotes placés à la clef du développement scientifique américain, nous commettrions une erreur dont les conséquences seraient difficiles à mesurer.

Ici aussi l'existence en Suisse d'un centre dynamique prenant sur lui entre autres la solution, sur le plan suisse, de ce problème particulier rendrait des services inestimables.

Washington, le 7 octobre 1970
CT/hg

A n n e x eSUGGESTIONS POUR LE REMPLACEMENT DE C. TAVEL
-----A) Fonctions à remplir

1. Contact avec les scientifiques suisses en Amérique du Nord - rapatriement.
2. Information des principaux centres suisses de décision publics et privés (TI et rapports) sur l'évolution aux USA dans les domaines de la politique de la science, de l'éducation supérieure et, accessoirement, de la science et de la technique (via OI).
3. Tâches diplomatiques
4. Traitement de problèmes spécifiques.

B) Répartition des charges de l'attaché à l'avenir

- se tenir au courant	35 %
- Etablissement contacts avec personnalités scientifiques et gouv.	5 %
- Bulletin (préparation)	15 %
- Rédaction rapports - TI - traitement questions spécifiques	10 %
- correspondance - contacts avec Suisses - questions atomiques	25 %
- voyages - conférences - congrès	10 %
	<u>100 %</u>

C) Propositions pour qualifications du personnel

- Un attaché de formation scientifique (M. Grin)
- Une rédactrice (pour Bulletin) s'occupant également de tous les problèmes de documentation, de certaines enquêtes spécifiques et de tâches de Public Relations (Mme Hackett)
- Une femme d'un certain âge ayant pour responsabilité tous les problèmes de routine relatifs à
 - a) la tenue de la cartothèque
 - b) le traitement de toutes les questions relatives

- au "Reverse brain-drain"
- c) la frappe des Bulletins et de l'employment special
 - d) leur distribution (à pourvoir)

- Une femme spécialement qualifiée (mi-temps) pour la préparation, la rédaction et la frappe des réponses à la correspondance, le traitement des problèmes atomiques de routine, la correction des textes anglais et allemands (Mme Rouleau).
- Une secrétaire exerçant les fonctions de secrétariat et de dactylographie pour l'attaché - Disposerait de temps libre à disposition du reste de l'Ambassade.

D) Qualifications du poste à pourvoir

Une personne, ayant le sens des responsabilités, disposée à assumer les tâches énumérées sous C), possédant suffisamment l'allemand, l'anglais et le français pour frapper sans fautes le Bulletin, stable. Il semble qu'une personne d'un certain âge serait mieux désignée pour remplir ces conditions.

E) Aides relatives au Bulletin

L'attaché devrait être déchargé de la tâche rédactionnelle relative essentiellement aux chapitres "National and International Problems" et "Economy". Il semble que cette fonction rédactionnelle pourrait être confiée par exemple à un ou deux correspondants à Berne de quotidiens suisses.

F) L'effectif scientifique réduit à un attaché pose le problème de son remplacement pendant ses absences, notamment en ce qui concerne les questions atomiques. Une liaison sous ce rapport avec le Conseiller spatial ou un autre diplomate serait dès lors indiquée.